



Petit ou grand consommateur, connaître finement sa consommation d'électricité est **LA première démarche** pour optimiser son budget et rationaliser ses dépenses. Vous êtes-vous déjà demandé à quelle heure vous consommez le plus ? Le moins ? Quels appareils électriques vous coûtent le plus cher lors de leur fonctionnement ?... Votre compteur Linky est là pour vous renseigner sur vos consommations horaires. Pour cela, rendez-vous sur votre espace en ligne ; il vous sera alors possible de voir vos consommations, vos courbes de charge, les puissances atteintes maximales.



Grace à votre compteur communicant Linky, vous pouvez :

Identifier les consommations anormales ou non voulues : lorsque vous êtes absents de votre domicile ou en dehors des plages horaires pour lesquelles les appareils électriques ne sont pas censés fonctionner.

Vérifier le dimensionnement de votre puissance d'abonnement. Par exemple, si vous disposez d'un abonnement de base à 12 kVA, et que vous résidez dans un appartement où vos appels de puissances restent inférieurs à 9 kVA : en abaissant la puissance de souscription de l'abonnement de base à 9 kVA, votre gain est de 39.60 € TTC annuellement ! Cette optimisation du contrat d'abonnement est une opération gratuite.

Analyser votre profil de consommation. En effet, plutôt qu'un tarif de base où le prix du kWh est identique jour et nuit toute l'année, pourquoi ne pas étudier un tarif différencié contenant des Heures Pleines et des Heures Creuses ? Selon votre manière de consommer l'électricité durant la période de la journée, vous pouvez réaliser un gain non négligeable. En effet, les consommations en Heures Creuses sont 6.32 ct€/kWh moins onéreuses qu'en Heures Pleines. Par exemple sur 1000 kWh consommés en HP ou en HC, c'est un gain de 63.20 €TTC qui peut être réalisé.

(1000 kWh correspond au fonctionnement permanent d'un appareil de chauffage électrique de 500 Watts utilisé 10h par jour pendant 100 jours de l'année).

N'hésitez pas à analyser vos besoins électriques, notamment ceux qui pourraient être décalés sur des plages d'Heures Creuses. Nos gestionnaires clientèle sont à votre disposition pour estimer votre gain en vous proposant un contrat avec option Heures Pleines / Heures Creuses.

Basé sur les tarifs au 01/02/2024

Pour recevoir nos newsletters, n'hésitez pas à contacter nos gestionnaires clientèle.